



## **Conditions générales de vente**

### **Conditions générales d'utilisation des outils pédagogiques**

Date de dernière mise à jour : mars 2022

#### **ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes conditions sont éditées par FERMAT SCIENCE, association Loi 1901.

Numéro SIRET : 180 043 010 01485

Siège social : 3 Rue Pierre Fermat 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Téléphone : + 33 (0) 5 63 26 52 30

E-mail : [contact@fermat-science.com](mailto:contact@fermat-science.com)

Site: [www.fermat-science.com](http://www.fermat-science.com)

Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière de l'acquéreur aux présentes conditions générales de vente, aux conditions particulières éventuelles, et engage au respect des obligations tirées du Code de la propriété intellectuelle.

Les présentes conditions générales de vente pourront être modifiées par **FERMAT SCIENCE** à tout moment et sans préavis. Les conditions générales de vente modifiées entreront en vigueur et s'appliqueront dès lors de plein droit.

#### **ARTICLE 2 : COMMANDE**

Vous pouvez passer vos commandes par mail : [contact@fermat-science.com](mailto:contact@fermat-science.com) ou sur le site internet [www.fermat-science.com](http://www.fermat-science.com)

Toute commande validée par l'acquéreur par envoi du devis signé et/ou d'un bon de commande signé et/ou par paiement intégral du produit constitue une vente ferme non révisable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus aux présentes conditions générales de vente.

#### **ARTICLE 3 : VALIDATION DE VOTRE COMMANDE**

L'acquéreur reconnaît avoir, préalablement à la passation de commande, pris connaissance des présentes conditions générales consultables sur le site internet [www.fermat-science.com](http://www.fermat-science.com). Il reconnaît, en outre, avoir la capacité de conclure le présent contrat.

#### **ARTICLE 4 : EXÉCUTION DE LA COMMANDE, DISPONIBILITÉ**

Sauf cas de force majeure, les commandes seront exécutées au plus tard dans un délai de trente jours à compter du jour suivant celui où l'acquéreur a réglé la commande dans son intégralité sauf accord dérogatoire de FERMAT SCIENCE.

Pour tout colis expédié, l'acquéreur devra obligatoirement fournir l'adresse de destination du colis, son adresse e-mail et son numéro de téléphone mobile de préférence.

Si les produits sont temporairement indisponibles, l'acquéreur sera informé par e-mail dans les meilleurs délais.

En cas d'indisponibilité permanente, la commande sera annulée automatiquement et l'acquéreur informé par e-mail à l'adresse indiquée lors de la commande.

#### **ARTICLE 5 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

Une fois le prix acquitté par l'acquéreur, les produits demeurent la propriété de **FERMAT SCIENCE** jusqu'à leur livraison.

#### **ARTICLE 6 : DROIT DE RÉTRACTATION**

- **6.1. Délai**

L'acquéreur dispose d'un délai de quatorze jours ouvrables pour retourner, à ses frais, le produit ne lui convenant pas. Ce délai court à compter du jour de réception du produit par l'acquéreur.

Le produit doit parvenir dans son état d'origine et complet.

Les produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'acquéreur ne sont pas repris et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

- **6.2. Procédure**

L'acquéreur qui souhaite se rétracter doit contacter au plus vite par mail **FERMAT SCIENCE** à l'adresse mail : [contact@fermat-science.com](mailto:contact@fermat-science.com)

Les retours doivent être effectués à l'adresse suivante :

FERMAT SCIENCE

3 Rue Pierre Fermat

82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE

- **6.3. Exclusion**

**Enregistrements audio, vidéo, logiciels informatiques**

L'acquéreur est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio ou vidéo ou des logiciels informatiques descellés par l'acquéreur ainsi que pour les périodiques et les revues.

#### **Produits dématérialisés**

Aucun délai de rétractation n'est applicable à la vente de produits dématérialisés, la livraison par voie électronique du produit étant, par nature, irréversible.

### **ARTICLE 7 : GARANTIES ET SERVICE APRÈS-VENTE**

L'acquéreur bénéficie d'une garantie contre toutes les défauts que pourraient présenter les produits, pendant une durée de 7 jours ouvrés. La garantie ne couvre pas :

- les défaillances liées au non-respect de la notice d'emploi, ou à une utilisation anormale des produits par suite d'une négligence ou d'une faute de l'acquéreur ;
- les dommages consécutifs à un phénomène naturel ou à un accident (dégât des eaux, incendie, etc.).

**FERMAT SCIENCE** échange les produits défectueux. Pour effectuer un échange envoyez un e-mail à [contact@fermat-science.com](mailto:contact@fermat-science.com)

En cas d'échange, le remplacement interviendra dans un délai maximum de trente jours à compter de la demande de l'acquéreur. S'il n'est pas possible d'échanger un produit, il sera possible de procéder à son remboursement. Dans ce cas, le remboursement sera effectué par virement dans un délai maximum de trente jours suivant la date de réception du colis retourné. Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

Les produits doivent être retournés dans l'état dans lequel l'acquéreur les a reçus avec l'ensemble des éléments qui les accompagnent.

Les retours sont à effectuer à l'adresse suivante :

FERMAT SCIENCE  
3 Rue Pierre Fermat  
82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Il est précisé que la garantie contractuelle joue sans préjudice des garanties légales de conformité et contre les vices cachés prévue par le Code de la consommation et le Code civil et qui s'appliquent dans tous les contrats conclus entre des professionnels et des consommateurs.

Les dispositions liées à la garantie contractuelle n'empêchent pas davantage l'acquéreur d'exercer son droit de rétraction.

### **ARTICLE 8 : LIVRAISON**

Les produits dématérialisés seront envoyés par **FERMAT SCIENCE** par voie électronique.

L'acquéreur est tenu de vérifier l'état des produits à la livraison. Toute anomalie devra être constatée par l'acquéreur sous la forme de réserves manuscrites, claires, précises et complètes sur le bon de livraison, dont l'acquéreur conservera un exemplaire et la signaler à Fermat Science dans un délai de quarante-huit (48) heures par mail à [contact@fermat-science.com](mailto:contact@fermat-science.com).

- **8.1. Frais de livraison**

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée lors de la commande. Il est demandé une participation aux frais d'envoi qui sera mentionnée sur le devis.

- **8.2. Retrait gratuit**

Le retrait du produit au siège de **FERMAT SCIENCE** est gratuit.

Le retrait doit être effectué sous un délai de 15 jours à compter de la date de mise à disposition dans les bureaux de **FERMAT SCIENCE**.

- **8.3. Livraison hors Union européenne – Formalités et douanes**

Dans l'hypothèse d'une livraison hors du territoire de l'Union européenne, les taxes douanières et formalités sont à la charge exclusive de l'acquéreur. L'acquéreur s'engage alors à vérifier les possibilités d'importation des produits commandés au regard de la législation et de la réglementation du territoire ou du pays de livraison.

- **8.4. Délais de livraison**

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les dépassements des délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation de la commande en cours par l'acquéreur. En tout état de cause, **FERMAT SCIENCE** est exonéré de toute responsabilité en cas de retards de livraison dus à un cas de force majeure.

## **ARTICLE 9 : PRIX ET MODES DE PAIEMENT**

La totalité du prix des produits est à acquitter à la commande, sauf disposition contraire négociée avec **FERMAT SCIENCE**.

Les prix sont indiqués en euros et sont nets de taxes sur la valeur ajoutée, **FERMAT SCIENCE** n'étant pas assujetti à la TVA.

Le règlement des achats peut s'effectuer :

- soit par virement bancaire à l'ordre de :  
Domiciliation : Crédit Mutuel de Montech  
RIB : 10278 02344 00020078101 97  
IBAN de FERMAT SCIENCE : FR76 1027 8023 4400 0200 7810 197  
BIC : CMCIFR2A
- soit par mandat administratif
- soit par chèque bancaire à l'ordre de FERMAT SCIENCE

L'acquéreur garantit **FERMAT SCIENCE** qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation de la commande.

## **ARTICLE 10 : MATÉRIELS ET LOGICIELS NÉCESSAIRES**

Les matériels et logiciels nécessaires à l'utilisation des produits et services proposés par **FERMAT SCIENCE** sont exclusivement à la charge de l'acquéreur. L'acquéreur déclare avoir vérifié la compatibilité de ses matériels et logiciels avec les produits et services diffusés par **FERMAT SCIENCE**. En aucun cas, la responsabilité de **FERMAT SCIENCE** ne peut être recherchée ou engagée en raison de l'inadéquation des matériels et logiciels de l'acquéreur ou en cas d'obsolescence de ces matériels et logiciels.

Les contraintes techniques spécifiques au téléchargement et/ou à l'utilisation des produits et services sont, le cas échéant, indiquées sur la fiche descriptive de chaque produit ou service.

Lors de l'édition de ses produits ou services, **FERMAT SCIENCE** fait appel à des logiciels commercialisés par des éditeurs tiers. En cas de retrait d'un logiciel du marché par son éditeur ou d'évolution d'un logiciel le rendant incompatible ou peu compatible avec les produits ou services proposés par **FERMAT SCIENCE**, ce dernier se réserve le droit de mettre à jour le produit ou service avec une autre version du même logiciel, de remplacer ce logiciel par un autre ou, le cas échéant, de retirer de la vente le produit ou service concerné. La responsabilité de **FERMAT SCIENCE** ne peut être recherchée ou engagée dans ces hypothèses.

## **ARTICLE 11 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES**

L'intégralité des outils pédagogiques de **FERMAT SCIENCE** sont des œuvres protégées par le Code de la propriété intellectuelle et disposent uniquement de droits prévus pour une utilisation au sein de la structure de l'acquéreur. En conséquence, sauf exception prévue à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, il n'est pas possible de les reproduire ou de les modifier sans l'autorisation explicite de **FERMAT SCIENCE**. De même, la revente, la cession, même à titre gratuit, l'échange, le prêt et la location du matériel sont strictement interdits sans le consentement de **FERMAT SCIENCE**.

Tout usage non explicitement autorisé par écrit par **FERMAT SCIENCE** (reproduction, rétrocession ou toute autre forme de représentation, partielle ou totale) constitue un délit de contrefaçon. Le contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires et aux sanctions pénales prévues aux articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## **ARTICLE 12 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Les informations qui sont demandées à l'acquéreur sont nécessaires au traitement de sa commande.

**FERMAT SCIENCE** s'engage à respecter les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi que les dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'acquéreur peut consulter la politique de confidentialité de **FERMAT SCIENCE** pour le traitement de ses données à caractère personnel sur le site internet [www.fermat-science.com](http://www.fermat-science.com).

## **ARTICLE 13 : INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES**

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par l'acquéreur ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales.

Le fait pour **FERMAT SCIENCE** de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'acquéreur à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

#### **ARTICLE 14 : LOI APPLICABLE**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Il en est ainsi tant pour les règles de fond que pour les règles de forme.

#### **ARTICLE 15 : RÈGLEMENT DES LITIGES**

En cas de litige, seul le tribunal administratif de Montauban sera compétent.